

" Nous passâmes aux Trois-Rivières que je contemplai curieusement pour être un séjour fort agréable et charmant. Les Français ont nommé ce lieu *les Trois-Rivières*, pour ce qu'il sort des terres une assez belle rivière qui se vient décharger dans le fleuve de Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de cette rivière." ¹

" Le 18 juillet 1624, de Caën partit pour aller *aux Trois-Rivières*." ²

A Paris, le 15 février 1634, la Compagnie des Cent-Associés concède aux révérends Pères Jésuites 600 arpents de terre " au lieu dit les Trois-Rivières."

Après 1634, le poste est désigné sous le nom " d'Habitation ou Fort des Trois Rivières."

Le 3 février 1635, le Père Le Jeune rédige l'en-tête du registre de la paroisse et l'intitule : " Catalogue des trépassés au lieu nommé les Trois-Rivières."

La Relation de 1635 dit : " Les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières, parce qu'il sort des terres un assez beau fleuve, qui se vient dégorger dans la grande rivière de Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, nommé des Sauvages *Metaberoutin*."

" Le fleuve qu'on nomme les Trois-Rivières."—*Relation* de 1636, p. 37.

En 1646, parlant du cap de la Madeleine, le *Journal des Jésuites*, (p. 70), le nomme " Cap des Trois-Rivières."

En 1851, la concession des terrains du cap de la Madeleine mesure "deux lieues le long du fleuve, depuis le cap nommé des Trois-Rivières, en descendant sur le grand fleuve jusqu'à l'endroit où les dites deux lieues pourront s'étendre." ³

Un contrat d'Ameau, en date du 4 novembre 1652, dit indifféremment cap de la Madeleine et cap des Trois-Rivières pour désigner le même endroit.

En 1653, le Père Bressani écrit : " C'est un cours d'eau

¹ Sagard, *Histoire du Canada*, année 1623, p. 173. (*Histoire du Canada et Voyages que les Frères mineurs récollets y ont faits pour la conversion des infidèles*, depuis 1615 jusqu'à 1629, par le Frère Gabriel Sagard Théodat, mineur récollet de la province de Paris. Edition de 1636, chez Claude Sonnius, à Paris.)

² Voyages de Champlain, édition de 1632, p. 74, 2^e partie.

³ Archives provinciales, vol. A, p. 75. Registres de l'intendance, N^o 2 à 9, folio 131.